



**ALGERIE TELECOM EPE-SPA**

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA**

**SOUS-DIRECTION TECHNIQUE**

**DEPARTEMENT RESEAUX DE TRANSPORT**

Réf: AT/DOT/SDTO/DRT/214/2024.

**A**

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**

**SARL GC NET ANIA**



**Objet : Mise en demeure**

-Vu le Marché Référencié : N°16/2023 du 27/12/2023 conclu avec l'entreprise **SARL GC NET ANIA**

, pour la réalisation du projet : **Travaux réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement câble FO MSAN TIKDJDA**

-Vu la Notification du Marché en date du 31/12/2023,

-Vu l'Ordre de Service N°274 du 31/12/2023,

-Vu le Bon de Commande des Travaux N°280/2023 du 31/12/2023,

-Vu le PV d'ouverture de Chantier du 31/12/2023,

-Vu le PV de réception des Travaux du 04/05/2024.

A ce jour, l'attachement et la facture des Travaux ne sont pas déposés au niveau des services de la DOT de Bouira.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure, afin de vous présenter pour déposer l'attachement définitif, la facture des travaux et avenant définitif, dans un délai n'excédant pas les quarante-huit heures (48h).

La DOT de Bouira dégage toute responsabilité liée au retard dans le paiement de votre facture.

**Le Directeur:**

Le Directeur Opérationnel des  
Telecommunications de Bouira P.I  
Signé: M. ZAHAR Toufik